

## Impact de la crise sur l'emploi dans les zones d'emploi en Alsace au 1<sup>er</sup> semestre 2020

Source : <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/limpact-economique-de-la-crise>

Menée par Olivier BOUBA-OLGA, une étude du Pôle DATAR, Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective, de la Région Nouvelle-Aquitaine a été publiée en novembre 2020, intitulée « L'impact économique de la crise ».

Une analyse des données de l'Urssaf relatives à l'emploi depuis 1998 fait ressortir en moyenne France entière une perte d'emploi au premier semestre 2020 trois fois plus importante que lors de la crise 2008-2009. La perte de 638 019 emplois entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 correspond à une moyenne de - 1,71 % par trimestre par rapport à une moyenne de - 0,54 % par trimestre sur les six trimestres entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Un fichier de données retravaillées accompagne l'étude et met à disposition des éléments relatifs à l'évolution de l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2020 :

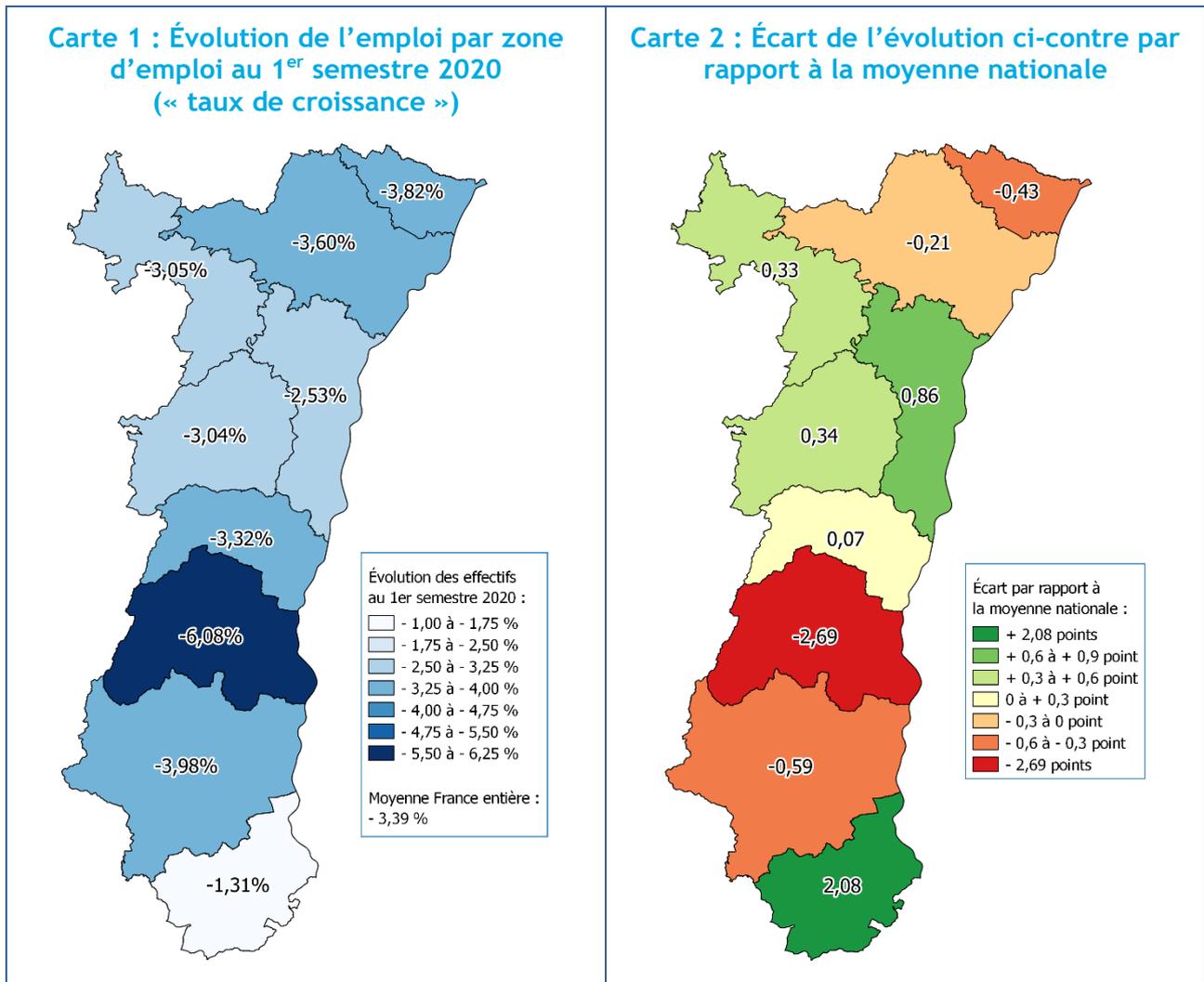
- d'une part, au niveau national, une évaluation de l'impact par secteur d'activité A88,
- d'autre part, aux niveaux régional et par zone d'emploi 2010, l'évolution globale et comparée à la moyenne nationale qui est de - 3,39 %.

Les 304 zones d'emploi 2010 affichent toutes une perte d'effectifs entre fin 2019 et fin juin 2020 allant de - 0,60 % (ZE Coulommiers) à - 22,35 % (ZE Calvi-L'Île-Rousse). Concernant l'Alsace, cette taux de croissance s'échelonne de - 1,31 % (ZE Saint-Louis) à - 6,08 % (ZE Colmar).

### L'évolution de l'emploi dans les zones d'emploi 2010 en Alsace au 1<sup>er</sup> semestre 2020

Zone d'emploi 2010	effectifs		taux de croissance	écart à la croissance nationale (en points)		
	2019T4	2020T2		total	structurel	résiduel
Haguenau	51 931	50 063	-3,60%	-0,21	-0,06	-0,15
Molsheim - Obernai	38 632	37 456	-3,04%	0,34	-0,35	0,69
Saverne	20 008	19 397	-3,05%	0,33	-0,63	0,96
Sélestat	20 747	20 059	-3,32%	0,07	-0,74	0,81
Strasbourg	220 288	214 710	-2,53%	0,86	0,08	0,77
Wissembourg	6 445	6 199	-3,82%	-0,43	0,19	-0,62
Colmar	56 383	52 957	-6,08%	-2,69	-0,53	-2,15
Mulhouse	118 150	113 451	-3,98%	-0,59	-0,04	-0,55
Saint-Louis	23 324	23 019	-1,31%	2,08	0,39	1,69

La carte 1 ci-dessous reprend l'évolution des effectifs par zone d'emploi 2010 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020. Sur la carte 2 figure l'écart par rapport à la moyenne de la France entière : moins défavorable dans cinq zones d'emploi (Saint-Louis, Strasbourg, Molsheim-Obernai, Saverne et Sélestat), mais les zones d'emploi de Haguenau, Wissembourg, Mulhouse et Colmar affichent une perte d'emploi plus prononcée.



### L'impact par zone d'emploi en termes d'effet structurel et d'effet résiduel

En recoupant l'évolution globale par zone d'emploi, les spécificités sectorielles des territoires et l'impact par secteur d'activité tel qu'il ressort au niveau national, la différence des taux de croissance par rapport à la moyenne nationale est divisée en :

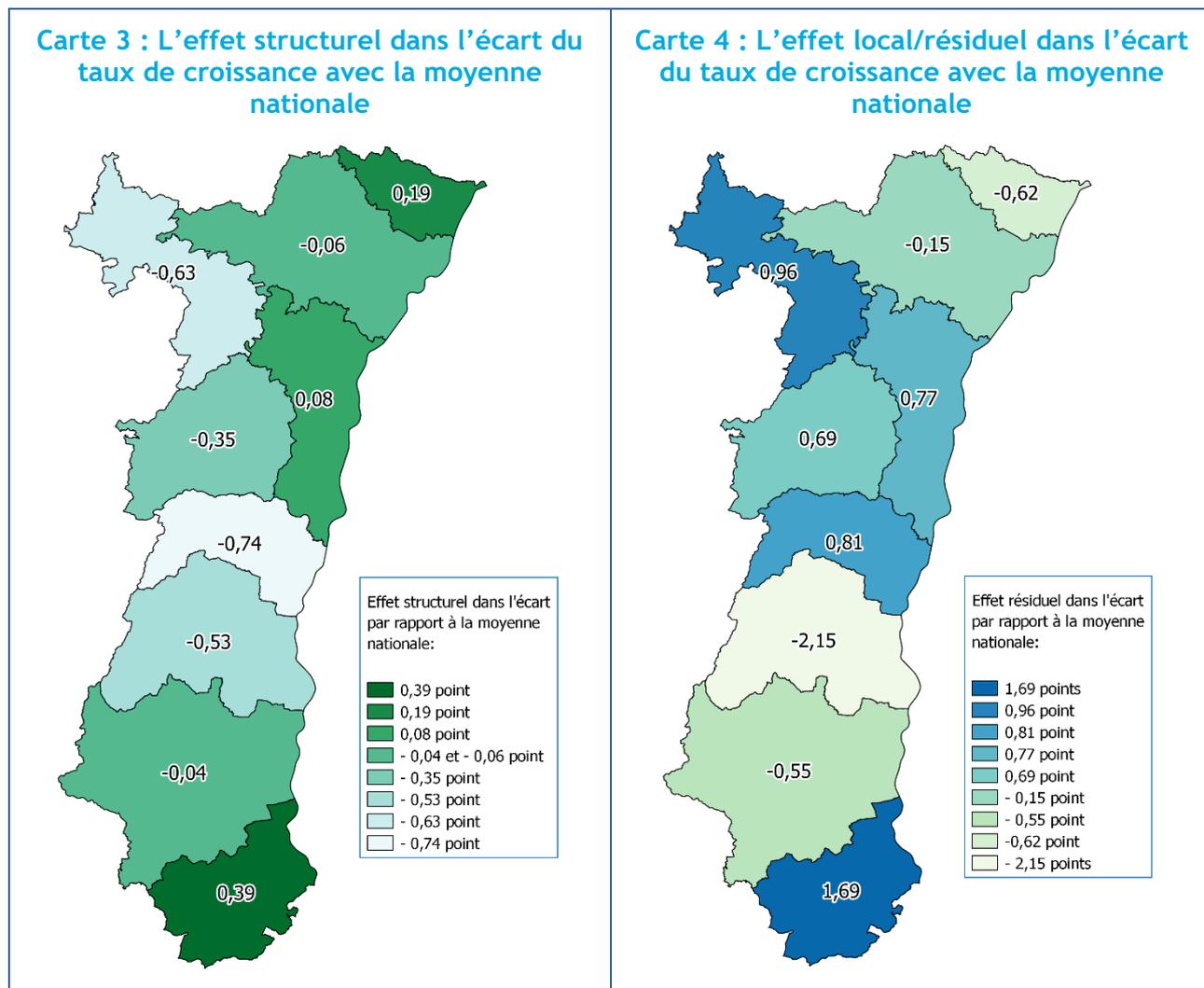
- « effet structurel » qui dépend directement des activités économiques sur le territoire,
- « effet local/résiduel » qui résulte d'autres facteurs, tels que la situation géographique et l'influence des territoires voisins, les relations entre les différents acteurs locaux,...

Les cartes 3 et 4 présentent ces composantes par zone d'emploi 2010.

Dans trois territoires, l'effet structurel est positif, à savoir dans les zones d'emploi de Saint-Louis (0,39 point), Wissembourg (0,19 point) et Strasbourg (0,08 point) ; celle de Sélestat affiche l'effet négatif le plus fort (- 0,74 point).

Concernant l'effet résiduel, deux territoires se distinguent :

- des cinq zones d'emploi avec un effet positif, celle de Saint-Louis atteint + 1,69 point,
- des quatre zones d'emploi avec un effet négatif, celle de Colmar affiche - 2,15 points, beaucoup plus que celles de Wissembourg (- 0,62 point), Mulhouse (- 0,55 point) et Haguenau (- 0,15 point).



Il ressort du tableau récapitulatif ci-après que :

- les zones d'emploi de Saint-Louis et de Strasbourg cumulent un double effet positif, structurel et résiduel ;
- les zones de Molsheim-Obernai, Saverne et Sélestat bénéficient d'un effet résiduel positif qui permet de contrebalancer l'effet structurel négatif et d'afficher un taux de croissance plus favorable qu'au niveau national ;

- malgré un effet structurel positif, la zone d'emploi de Wissembourg affiche un taux de croissance en-dessous du niveau national en raison d'un effet résiduel négatif ;
- les zones d'emploi de Haguenau, Colmar et Mulhouse cumulent un double effet négatif.

	Effet résiduel négatif	Effet résiduel positif
Effet structurel négatif	Haguenau Colmar Mulhouse	Molsheim-Obernai Saverne Sélestat
Effet structurel positif	Wissembourg	Strasbourg Saint-Louis

\* \* \*